Présentation du Centre de Développement des Alternatives (CEDEAL)

Grâce à la communauté scientifique et aux appels d'associations écologistes, la société prend aujourd'hui conscience des dangers qui guettent l'humanité. Le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité ne sont plus des thèmes étrangers à l'ensemble de la population.
Beaucoup d'initiatives individuelles et collectives ont émergées depuis quelques années. La classe politique elle-même entame aujourd'hui des changements conséquents.

Qu'est-ce que le Centre de Développement des Alternatives (CEDEAL)?

Le but principal du Centre de Développement des Alternatives est d'accompagner cette mutation par une aide au développement des techniques écologiques pour trouver des solutions permettant à l'espèce humaine de vivre en respectant l'environnement et en proposant de nouvelles façons de vivre ensemble pour préparer un avenir plus pacifique et solidaire.
Pour atteindre ce but, l'association utilisera l'information, la formation aux nouveaux métiers, la conservation des savoirs ancestraux, la recherche, la participation à la création d'activités et le soutien aux activités qui partagerons les mêmes valeurs.

Le CEDEAL sera un endroit physique regroupant des activités toutes directement liées à la mutation écologique. Un des atouts du Centre est de permettre des interactions entre les structures partenaires afin de renforcer l'efficacité de chaque projet et de créer une dynamique locale intense qui se propagera à d'autres localités dans l'hexagone.

L'organisation globale

Hormis les activités de ces propres salariés, le CEDEAL se compose de plusieurs parties, nommées « pôles ».

Le *« pôle Activités »* regroupera des structures partenaires (associations, coopératives et entreprises) de domaines variés comme le recyclage, l'éco construction, la mécanique, les économies d'énergies, la fabrication d'énergie non polluantes, le traitement des déchets et le transport écologique.

Le *« pôle Recherche »* sera géré par des laboratoires publics ou privés dont les activités se concentreront sur les nouvelles technologies écologiques comme, par exemple, le développement du moteur Stirling.

Le *« pôle Formation »* sera géré directement par le CEDEAL.
Il proposera des stages de courtes durées pour les particuliers ou des structures associatives dans les domaines de l'éco-construction et des éco énergies.
Il proposera des formations longues et qualifiantes pour les demandeurs d'emploi, les personnes en congés individuels de formation et les salariés d'entreprises. Les domaines de formations seront l'éco construction, la mécanique, la gestion de projet, ….

Les formations seront dispensées par des salariés du Centre de développement des alternatives, des intervenants extérieurs et des porteurs de projets des structures partenaires.
Les formations contiendront une part importante de stages auprès des structures partenaires afin de parfaire les apprentissages théoriques par de la pratique.
Un partenariat sera sollicité auprès des universités d'Aix-Marseille et les enseignants chercheurs seront conviés à intervenir pendant les formations. Ils seront également invités à sélectionner et aider des projets accueillis par le centre.

Pour favoriser les interactions entre les pôles et permettre au public d'accéder à toutes les informations, le CEDEAL hébergera :

- un service de bibliothèque de prêt sur les thèmes ciblés de l'écologie et de l'économie sociale et solidaire.

- un café-restaurant qui servira des produits uniquement biologiques et équitables.

- un magasin alimentaire de produits biologiques et équitables pour compléter les besoins des participants et des visiteurs ou une AMAP.

- une boutique gérée par le Centre de développement des Alternatives sera créée pour présenter et vendre les produits des structures.

- des chambres d'hôtes pour loger des personnes qui suivent des formations mais aussi des intervenants extérieurs.

- des associations d'information sur les énergies renouvelables, de sensibilisation à la préservation de l'environnement ou d'aide au montage de projet liés à l'économie sociale et solidaire. Ces associations auront à leur disposition des bureaux partagés ou non ainsi que du matériel informatique et téléphonique.

- Une grande salle pour la tenue de conférences, de projections-débats et d'évènements servant à la communication du interne et celle et des structures partenaires.

- Les collectivités locales qui nous soutiennent. Elles pourront disposer de bureaux et de la salle de conférence pour présenter leurs actions.

Le fonctionnement du CEDEAL

Il sera géré par plusieurs personnes dont les rôles seront de :

- Coordonner les activités des structures privées avec la recherche et la formation.
- Libérer les partenaires des tâches administratives et techniques ne nécessitant pas de compétence spécifique.

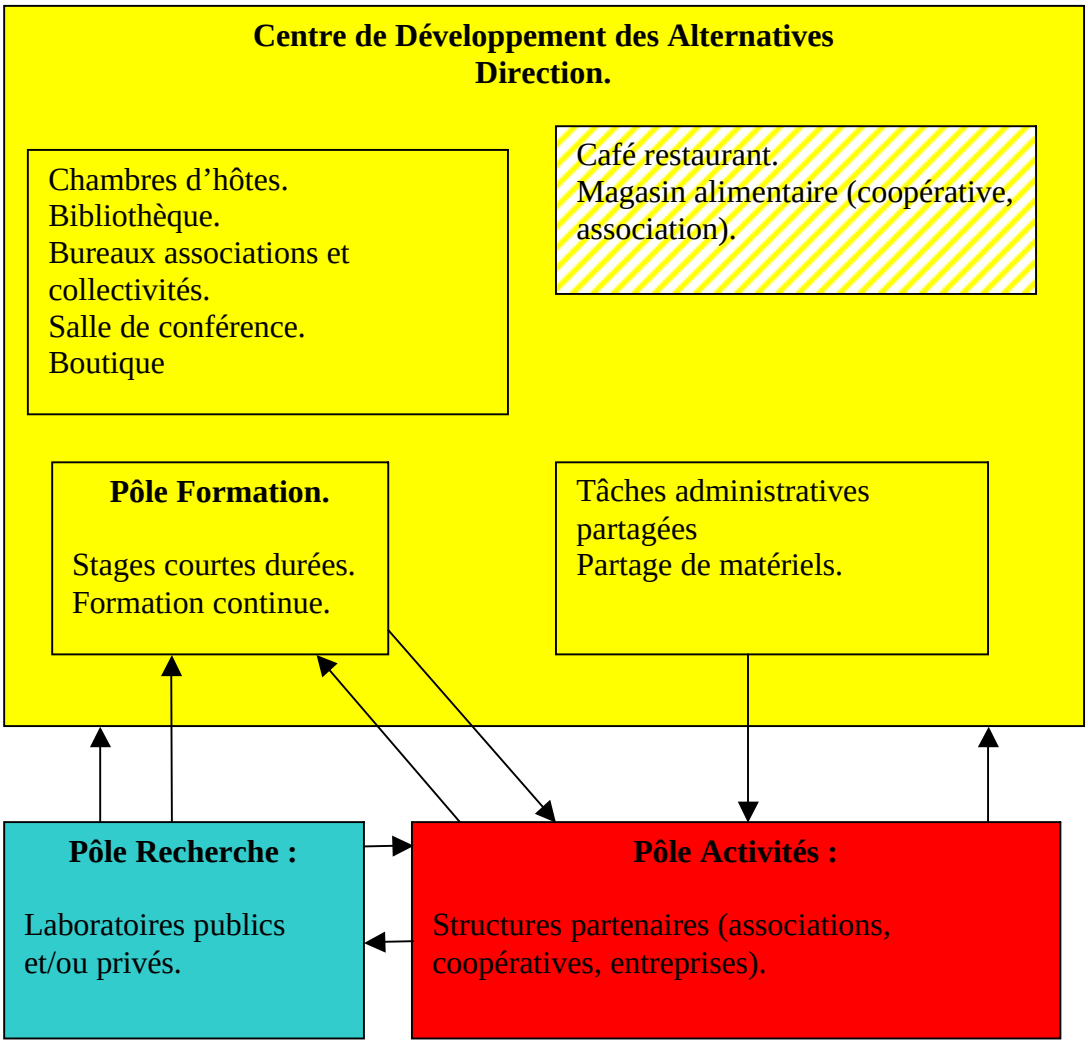

Interactions

Gestion interne par un conseil d'administration et un directeur.

Gestion par le CEDEAL sauf si une structure privée souhaite créer ces activités pour son propre compte.

Dans le détail, les tâches des salariés du CEDEAL seront :

1. Répondre au téléphone, fixer des rendez-vous ou organiser un déplacement sont des taches nécessaires à toute activité mais, lorsque le projet est développé par peu de monde, c'est un temps précieux qui est perdu. Le CEDEAL mettra à la disposition des participants un(e) secrétaire chargé(e) de l'accueil.

2. Faire de la logistique car certains projets ont besoin temporairement de personnes qui les déchargent des tâches de manutention, de transport ou de nettoyage. Hors, il est assez lourd pour une petite structure de recruter et de gérer du personnel. Le CEDEAL disposera de salariés dont le temps sera partagé entre les activités internes et celles des structures partenaires.

3. Tenir une comptabilité claire et transparente ou établir des demandes de subvention sont des actes qui nécessitent une grande compétence et certains projets pâtissent d'un manque de rigueur dans ces domaines. Le CEDEAL engagera une ou plusieurs personnes qualifiées pour remplir ce travail sur demande des structures.

4. Trouver des acheteurs de ses produits, répondre à des marchés publics, tenir des stands sur les foires ou négocier avec des fournisseurs sont des taches très particulières. Un commercial proposera aux structures partenaires ses services pour développer au mieux leurs activités.

5. Faire de la communication virtuelle et physique. Un ou plusieurs salariés représenteront le CEDEAL lors de foires, salons ou conférences en France ou à l'étranger. Un site Internet complet sera créé pour répondre aux questions fréquentes des internautes, pour présenter le Centre, les structures partenaires et pour vendre les produits confectionnés sur place.

En terme de logistique, le CEDEAL disposera de matériel à partager :
Pour se déplacer, transporter des charges lourdes ou faire des petits travaux, les porteurs de projets s'endettent ou se restreignent. Le Centre achètera des vélos électriques, des véhicules propres et des outils performants pour proposer aux structures partenaires de les partager contre une participation financière couvrant les frais d'utilisation. Cela permettra une économie réelle d'argent et de temps pour ces structures et elles pourront investir autrement.

Le CEDEAL organisera un ou plusieurs événements réguliers comme des foires, des conférences ou des projections de films sur place.

Dans les premiers temps, les membres fondateurs porteront le projet du CEDEAL mais la mutation de la société doit aussi passer par un fonctionnement plus collectif. Dès que les structures partenaires intègreront le projet, nous les solliciterons pour participer au fonctionnement.
Une réunion mensuelle rassemblera les différents participants qui échangeront sur l'évolution du Centre.
La structure associative se transformera en SCIC afin d'intégrer les collectivités locales à la gestion et au fonctionnement.

Le CEDEAL proposera une charte d’engagements aux structures qui souhaitent le rejoindre.

Le CEDEAL pourra exceptionnellement initier des projets qui lui semblent primordiaux avant de les confier à un salarié qui souhaiterait être autonome ou un entrepreneur motivé.
En outre, il informera toutes les collectivités locales des actions menées au sein du centre afin de développer les activités des structures partenaires et de solliciter la création d'initiatives identiques sur tout le territoire.

Le lieu

La période actuelle voit la fermeture d'industries importantes sur tout le territoire. Le CEDEAL pourrait occuper ces friches abandonnées afin de les rénover et de redonner vie à un quartier ou une ville.

Si la réutilisation de bâtiments est impossible, le Centre de Développement des Alternatives cherchera un terrain à bâtir.
Dans les deux cas, les travaux seront effectués en respectant au mieux les règles du bioclimatisme et la gestion optimale de l'eau et de l'énergie. Le CEDEAL utilisera les élèves des premières formations encadrées par une équipe de professionnels pour les premiers aménagements.
Le Centre de Développement des Alternatives accueillera beaucoup de visiteurs et de partenaires. La taille des locaux sera nécessairement très importante. Nous rechercherons dans les quartiers extérieurs de la ville afin d'avoir la place requise mais également un accès facile aux transports en commun.
Loin de vouloir vivre en autarcie, le CEDEAL pourra héberger des activités ponctuelles du quartier.
Le CEDEAL s'intègrerait parfaitement dans un projet d'éco-quartier du style de Fribourg en Allemagne. La proximité de ce lieu avec des habitats groupés et des logements écologiques réalisés pour des organismes HLM est complètement compatible et cohérent. La dynamique de projets d'une telle importance rayonnerait obligatoirement sur la ville entière et plus loin encore.
Même si le Centre de Développement des Alternatives emménage temporairement dans des locaux mal adaptés, cela sera une étape pour un projet plus conséquent.

Christophe OUDELIN
Président du Centre de Développement des Alternatives (CEDEAL)
1, Chemin de la Bastide longue
13013 MARSEILLE
04-91-66-41-10
cedeal@orange.fr